

Charte achats responsables

A **IXAD**, nous sommes conscients de l'importance de nos fournisseurs de biens et prestataires de services - dits « **fournisseurs** » - dans notre réussite.

Il est essentiel pour nous d'établir nos engagements envers vous.

Nous reconnaissons le rôle clé que vous jouez dans notre chaîne d'approvisionnement et nous souhaitons établir une relation solide et mutuellement bénéfique basée sur la confiance et la collaboration.

Nous nous engageons à intégrer des critères de responsabilité sociale, environnementale et éthique avec tous nos fournisseurs. Aussi cette **charte** décrit-elle les **engagements** de notre organisme en matière d'achat responsable et nos **attentes** envers nos fournisseurs.

Notre démarche RSE

1 raison d'être - 3 axes d'action

Former, accompagner, sensibiliser tout au long de leur vie professionnelle des Avocats et futurs Avocats qui s'appliqueront à faire évoluer leur environnement vers une société plus juste, plus solidaire et plus responsable.

Créer un environnement de travail sain, inclusif et responsable, favorisant le développement des compétences et du bien-être de tous dans un campus responsable

Sensibiliser et former la profession d'avocat aux enjeux de responsabilité sociétale

Impliquer nos parties prenantes dans la réalisation de nos objectifs en favorisant le dialogue et les partenariats

Critères généraux, ce que nous prenons en compte dans nos achats

IXAD se réserve le droit de cesser toute relation qui ne respecterait pas les textes suivants :

- les principes du Pacte Mondial de l'ONU :

<https://pactemondial.org/decouvrir/dix-principes-pacte-mondial-nations-unies/>

- la Charte Internationale des Droits de l'Homme :

<https://www.ohchr.org/fr/what-are-human-rights/international-bill-human-rights>

- les Conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) :

https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---declaration/documents/publication/wcms_095896.pdf

La conformité

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils prennent connaissance et respectent la réglementation locale, nationale et internationales qui leurs est applicable en fonction de leurs activités et du pays dans lequel ils exercent.

L'environnement

Les fournisseurs s'efforcent d'atteindre les meilleurs standards en matière de protection de l'environnement en mettant en place et/ou en développant dans la mesure du possible des politiques contribuant à la protection de la nature, la préservation des ressources naturelles ainsi que la limitation de production de déchets et de substances toxiques.

La santé et la sécurité

Les fournisseurs s'engagent à ce que leurs activités ne nuisent pas à la santé et à la sécurité de leur personnel, de leurs sous-traitants, des intervenants liés à l'opération, des populations avoisinantes et des utilisateurs de leurs produits et services. Ils s'engagent également à prendre toutes les mesures qui s'imposent en vue de garantir à leur personnel un environnement de travail sûr et sain pour limiter, voire éliminer tout risque lié aux dangers spécifiques de leurs activités.

Le développement de l'humain

Les fournisseurs considèrent le développement individuel et collectif des personnes impliquées dans leur activité comme enjeu majeur. A ce titre, ils s'engagent à respecter les Conventions de

l'Organisation Internationale du Travail en vigueur et à fournir à **IXAD** leur attestation de vigilance telle qu'elle est délivrée par l'URSSAF avant tout commencement d'exécution des prestations.

La discrimination

En accord avec les Conventions de l'OIT, nous attendons de nos fournisseurs qu'ils n'exercent pas de distinction, exclusion ou préférence fondée sur l'origine ethnique, le sexe, la religion, l'opinion politique, l'ascendance nationale ou l'origine sociale qui a pour effet de détruire ou d'altérer l'égalité des chances ou de traitement en matière d'emploi ou de profession.

L'intégrité

Les fournisseurs s'engagent sur la viabilité économique de leurs offres et sur la transparence financière vis-à-vis de leurs clients et de leurs sous-traitants, avec lesquels ils entretiendront des relations équilibrées. Les fournisseurs s'engagent à lutter contre tout type de fraude et de corruption sur l'ensemble de leur chaîne de production. Ils se conforment aux législations de lutte contre la corruption et dotent leur organisation de procédures de prévention de la corruption, du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme.

Le dialogue social

Nous encourageons nos partenaires à reconnaître et à respecter le droit à la liberté d'association et à la négociation collective, permettant ainsi aux employés de s'exprimer et de participer aux décisions qui les concernent.

Ces exigences sociales sont essentielles pour notre collaboration et nous nous réservons le droit de mettre fin à toute relation avec un partenaire qui ne les respecte pas.

La transparence et la communication

Nous encourageons nos partenaires à communiquer de manière transparente sur leurs performances environnementales, à fournir des informations pertinentes et à collaborer avec nous pour atteindre nos objectifs communs en matière de durabilité environnementale.

Ces exigences environnementales sont cruciales dans notre engagement en faveur de la durabilité. Nous attendons de nos partenaires qu'ils s'engagent à respecter ces exigences et nous nous réservons le droit de mettre fin à toute relation avec un partenaire qui ne les respecte pas.

Nos engagements envers nos fournisseurs et sous-traitants

Relations équitables

Nous choisissons nos fournisseurs selon un processus de sélections équitable, transparent et impartial. Nous établissons des relations durables et équitables avec nos fournisseurs, basées sur la confiance, la transparence et la communication ouverte. Nous respectons les accords contractuels et veillons à des délais de paiement raisonnables.

Collaboration

Nous développons avec nos fournisseurs des relations de long terme basées sur l'intérêt mutuel et la recherche d'une pérennité financière réciproque. Nous encourageons la collaboration avec nos fournisseurs pour développer des pratiques d'achat responsables et améliorer continuellement les performances sociales et environnementales de nos chaînes d'approvisionnement. Nous nous engageons à sensibiliser au mieux nos fournisseurs sur les bonnes pratiques à adopter.

Communication efficace et loyale

La communication est la clé de la réussite. C'est pourquoi nous nous engageons à faire notre sélection de façon impartiale, à maintenir une communication transparente et à respecter nos engagements commerciaux. Nous attachons une grande importance à établir une relation financièrement durable et nous encourageons nos fournisseurs à exprimer votre point de vue sur la qualité de notre relation d'affaires et les domaines dans lesquels nous pouvons progresser.

Impact territorial

Nous nous engageons à privilégier, lorsque cela est possible, des fournisseurs locaux afin de soutenir le développement économique de notre territoire.

Evaluation des fournisseurs

Nous évaluons tous les ans les performances de nos fournisseurs en matière de responsabilité sociale, environnementale et éthique, en prenant en compte des critères tels que le respect des normes internationales, la gestion des risques environnementaux et les bonnes pratiques sociales.

Réduction des risques de dépendance réciproque

Nous sommes conscients des risques liés à une dépendance économique excessive qui pourrait compromettre **IXAD** ou l'un de nos partenaires. Nous tâchons donc de diversifier nos fournisseurs afin d'éviter une dépendance économique trop importante.

Confidentialité

Nous nous engageons à assurer la confidentialité des informations concernant nos fournisseurs, que vous nous avez communiquées pendant notre relation d'affaire. Nous prenons également les mesures nécessaires pour protéger et préserver la confidentialité de nos propres données.

Procédure d'alerte

a - Signalement

Toute personne qui est témoin ou victime d'un comportement contraire à l'éthique ou aux principes cités dans ce document, est encouragée à le signaler. Le signalement peut être fait auprès d'**IXAD** à l'adresse mail et au numéro de téléphone suivants :

Mail : ixad@ixad.fr ou ixadrse@ixad.fr

Téléphone : 03-20-90-77-33

b - Confidentialité et protection des lanceurs d'alerte

Nous garantissons la confidentialité de tous les signalements et nous nous engageons à protéger les lanceurs d'alerte contre toute forme de représailles ou de discrimination. Les informations fournies dans le signalement seront traitées de manière confidentielle et ne seront divulguées qu'aux personnes concernées par l'enquête et les mesures nécessaires.

c - Enquête et actions appropriées

Chaque signalement fera l'objet d'une enquête approfondie et impartiale.

Conclusion

En adhérant à cette Charte d'Achat Responsable, nous nous engageons à promouvoir des pratiques commerciales éthiques et responsables, en contribuant à la préservation de l'environnement, au respect des droits humains et à la dynamisation de l'économie locale. Nous travaillons en collaboration avec nos fournisseurs pour atteindre ces objectifs communs et améliorer continuellement nos performances en matière de responsabilité sociale et environnementale.

Je, soussigné(e) _____

confirme par la présente avoir pris pleinement connaissance de la Charte Achats Responsables d'**IXAD**, dont le non-respect pourra être considéré comme un manquement de nature à entraîner, selon sa gravité, la résiliation du contrat

transmet annuellement à **IXAD** son **attestation de vigilance** telle qu'elle est délivrée par l'URSSAF

Nom de l'entreprise : _____

Nom et fonction du représentant :

Fait à :

Le :

Signature :